

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 6 Vendémiaire.

(Ere Vulgaire).

Mercredi 27 Septembre 1796.

*Bruit à Londres du prochain départ de M. Jackson pour Paris, avec des pouvoirs pour entamer une négociation. — Comité tenu par le ministère anglais, après la réception des plusieurs dépêches de Madrid et de Lisbonne. — Détails sur les opérations de l'armée de Sambre et Meuse. — Retraite de cette armée sur la Sieg et sur Neuwied. Levée du siège de la forteresse d'Enrenbreitstein. — Arrivée à Paris de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun. — Motion d'ordre sur les abus qui existent dans l'administration des vivres, fourrages, etc.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

### A L L E M A G N E.

*De Wesel, le 17 septembre.*

La poste d'Empire n'étant pas arrivée, on ne peut rien apprendre de ce qui s'est passé à Francfort & aux environs, depuis le 7. Des lettres particulières assurent que Moreau se replie vers le Rhin; mais cela n'est fondé sur aucun avis de quelque autorité.

On n'aura pas manqué d'observer que depuis que Parchiduc Charles est à la tête de l'armée autrichienne, les moyens de corruption n'ont plus été si efficaces qu'ils l'ont certainement été pendant trois ans; il n'est pas possible, en effet, de douter que la trahison n'ait eu beaucoup de part aux désastres des armées autrichiennes, si l'on se rappelle combien de personnes en place ont été congédiées ou arrêtées. Tout récemment encore, un des principaux membres du conseil de guerre à Vienne, nommé R..., a été cassé. L'empereur lui-même lui a annoncé sa disgrâce par un billet de sa main, dans lequel il lui assigne la forteresse qui doit lui servir de prison.

(Extrait du *Courier du Bas-Rhin*).

### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 17 septembre.*

Des dépêches reçues hier de notre ambassadeur à Madrid, du ministre du roi à Lisbonne & du général O'Hara, gouverneur de Gibraltar, ont donné lieu à un comité de ministres. Toutes les nouvelles qui arrivent de cette partie deviennent chaque jour plus intéressantes.

On parle beaucoup du départ prochain de M. Jackson pour Paris, avec des pouvoirs pour entamer une négociation de paix. On n'attend plus, dit-on, que le passeport qui doit être envoyé de France pour le mettre en

état d'aller remplir sa mission. On a été trompé si souvent par des avis du même genre, qu'il faut, avant de se livrer à des espérances raisonnables, attendre que la mission de M. Jackson soit confirmée d'une manière plus officielle.

On regrette beaucoup ici la perte du colonel Charles Crawford, qui a été tué dans l'action qui a eu lieu entre les Autrichiens & les Français près d'Amberg. Ce brave officier, envoyé par le gouvernement à l'armée de Parchiduc, étoit chargé de rendre compte des opérations militaires en Allemagne.

On assure que l'escadre française de Richery est allée à Saint-Domingue. L'amiral Parker, qui commande l'escadre du détroit, en ayant eu connoissance, est allé après elle aux Indes Occidentales avec trois vaisseaux de ligne de son escadre, *la Reine, le Vaillant & le Brunswick*. On a eu avis de l'arrivée de la dernière flotte marchande partie de nos ports pour Lisbonne, sous le convoi des frégates *la Caroline & le Duide*.

Des nouvelles récentes d'Amérique donnent lieu de regarder comme une fable tout ce qu'on a dit des ravages que faisoit la fièvre jaune à Philadelphie. Aucune épidémie, dit-on, ne s'y est manifestée. Le docteur Rittenhouse, président de l'académie, y est mort dans un âge avancé & généralement regretté à cause de la simplicité de ses mœurs & de l'étendue de ses connoissances. Il avoit été simple ouvrier en horlogerie, & avoit été porté par un goût naturel à l'étude de la physique & sur-tout de l'astronomie. Il avoit succédé dans la présidence de l'académie à Benjamin Franklin, qui, par un rapport singulier, de simple ouvrier, comme Rittenhouse, étoit élevé à une grande célébrité dans les sciences. Le docteur Priestley, bien digne de remplacer ces deux savans illustres, a été nommé président à l'unanimité.

Nos papiers annoncent la mort de *Christophe Anders*, à Linstead, près de Cantorbéry. Cet homme est mort dans la même maison où il étoit né, & dont il n'avoit décollé qu'une seule fois dans l'espace de 80 ans qu'il a vécu.

Malgré les probabilités d'une guerre avec l'Espagne, les fonds se soutiennent. Les Annuités à 3 pour 100 consol. sont à 56  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{3}{4}$ . Les Indes, à 177-176  $\frac{1}{2}$ .

### BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 2 vendémiaire.*

Depuis le mouvement fait par l'armée de Sambre & Meuse au-dessus de la Lahn, elle étoit restée dans un état d'immobilité parfaite; les généraux républicains se bornoient à réorganiser les administrations, ainsi que les corps qui avoient le plus souffert. L'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles en personne, se reposoit de sa longue marche & de ses fatigues dans un camp au-dessus de Francfort, où plus de douze mille paysans étoient venus la joindre pour combattre contre les Français. Pendant ces jours de repos, les généraux ennemis, qui n'avoient rien à craindre pour la ville de Manheim, attendent l'éloignement des armées françaises, en ont tiré une partie de la garnison pour venir renforcer leur armée. Ces différentes manœuvres & l'inaction des troupes autrichiennes avoient donné lieu au bruit qu'elles se retireroient de nouveau vers l'intérieur de l'Allemagne; on n'a pas tardé d'être totalement déabusé.

Le 15 septembre, l'armée ennemie, se déployant sur un front considérable & marchant en colonnes serrées, s'est avancée vers l'armée française pour lui livrer bataille. Ce jour-là & une partie du lendemain, les troupes légères des deux partis en sont venues plusieurs fois aux mains, mais sans qu'il s'engagât d'affaire générale.

Dans la journée du 16, l'armée française a commencé à retrograder de nouveau, & sa retraite s'est effectuée en bon ordre. Les républicains ont repassé la Lahn, évacué Montebauer, Limbourg & toutes leurs positions.

Le 17, l'armée française s'est divisée en deux corps; le premier se retire sur la Sieg & le second sur Neuwied; le reste des équipages militaires ont repassé le Rhin. Les Autrichiens, s'apercevant que le mouvement de retraite étoit décidé, ont accéléré leur marche: le 17 après-midi, l'avant-garde ennemie étoit à Pfaffendorf; & l'on appercevoit déjà ses patrouilles de cavalerie des environs de Coblenz.

Dès le 16, le commandant de la forteresse d'Erenbreitstein, instruit, on ne sait comment, que l'armée autrichienne marchoit à son secours, avoit fait un feu épouvantable sur les travaux des assiégés. Les bombes, les obus & les boulets venoient avec une telle violence dans les retranchemens & sur les batteries, que plusieurs ouvrages en furent totalement détruits & une assez grande quantité d'hommes blessés ou tués: il est même tombé dans la ville de Coblenz des bombes qui y ont causé quelque dommage. Le 17 de grand matin, le siège d'Erenbreitstein a été levé pour la troisième fois en moins d'une année. A midi, les Autrichiens commuquoient déjà avec la garnison de la place, qui démolissoit à la hâte les ouvrages faits par les Français.

Du reste, l'on craint toujours une diversion sur la rive gauche du Rhin, & on redouble d'activité dans les travaux le long de la Moselle, ainsi que dans les environs de Trèves. Il est très-apparent que l'armée entière va repasser le Rhin, en laissant seulement un corps pour couvrir Basle.

P. S. Le bruit court en ce moment que l'armée autrichienne s'avance vers la Sieg pour y attaquer les fran-

çais. On dit aussi que l'ennemi fait défiler une colonne de troupes par les montagnes du du hê de Berg pour lâcher de prendre les français à dos & investir Basle. Mais ce bruit ne mérite encore aucune confiance.

### FRANCE.

*De Paris, le 5 vendémiaire.*

L'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, l'un des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante, est arrivé de l'Amérique septentrionale ici il y a quelques jours, en vertu du décret de la convention qui l'a déclaré non émigré. Il vient d'être nommé secrétaire de la seconde classe de l'institut national, honneur qu'il méritoit bien sans doute d'une association, dont il avoit tracé le plan avec le même dénomination, dans un rapport plein de lumières & de talent sur l'instruction publique. Mais en copiant de ce plan quelques vues générales, on l'a rapetissé & gâté, & l'on en a détruit l'ensemble, dans l'organisation mal conçue de l'établissement actuel.

Un écrivain propose dans un journal une suite de questions qui se résument en celles-ci:

Pourquoi le gouvernement veut-il la constitution, qui a plus d'intérêt que personne à maintenir, & laisse-t-il dans les places une foule d'hommes qui ont le plus grand intérêt à la renverser?

Pourquoi voit-on livrer au glaive de la loi de misérables instrumens de conpirations, & dérober à la justice les brigands reconnus qui faisoient mouvoir ces instrumens?

Pourquoi....

Ces questions me rappellent une anecdote. Le savant Freret fut enlevé un beau matin & conduit à la Bastille. Le lieutenant de police Herault alla l'interroger le lendemain. Monsieur, lui dit Freret en le voyant entrer, aures-vous la bonté de me dire pourquoi on m'enferme à la Bastille? — Vous êtes bien curieux, lui répondit froidement le lieutenant de police.

### Où sont les amis du gouvernement?

On emploie souvent dans le langage diplomatique cette expression: *Tel empire est l'allié naturel de tel autre.* Cela signifie que quelque opposition qu'il puisse y avoir dans leurs formes de gouvernement, quelque inimitié qui existe entre leurs chefs, un grand intérêt commun les force à vivre ensemble, à réunir leurs forces. Cette expression, juste dans l'usage de la politique extérieure, ne l'est pas moins dans l'administration intérieure de l'Empire. Tout gouvernement a parmi ceux qui sont gouvernés des alliés naturels, c'est-à-dire des hommes qui, sans consulter leurs affections ni leurs préventions, sont toujours déterminés par un intérêt direct à porter secours au gouvernement. Voilà ceux que j'appelle les amis du gouvernement. Il s'agit pour lui de bien connoître ces hommes; & cela est facile, puisqu'il est assuré de leurs vœux dès qu'il connoît leurs intérêts; il s'agit en second lieu pour lui de se les attacher en secondant leurs intérêts; car toute alliance est un contrat, & tout contrat suppose une réciprocité.

Les propriétaires sont les alliés naturels du gouvernement, & parmi les propriétaires, ceux-là sont encore plus intéressés à soutenir le gouvernement, qui ont des richesses attachées au sol & qui ne peuvent se tran-

porter ; ceux qui ont le plus d'industrie, d'économie, qui donnent une attention sérieuse à l'administration de leurs biens ; comme il est d'usage que ces qualités d'industrie, de travail & d'économie marchent sans d'autres vertus, elles forment une présomption naturelle que ceux qui les possèdent sont hommes de bien ; les hommes de bien sont donc plus particulièrement les allies naturels, les amis du gouvernement.

Quand un gouvernement est électif & se renouvelle périodiquement, son intérêt se subordonne plus directement à l'intérêt des propriétaires, des hommes de bien, qui, par le cours même des choses, doivent toujours dominer dans les élections, à moins que la violence des factions ne les comprime ; & alors il n'y a plus de gouvernement, car alors les factions s'en emparent & se l'arrachent successivement.

Quand un gouvernement qui commence succède aux horreurs de l'anarchie & de la plus épouvantable tyrannie, l'indulgence sera d'abord très-grande pour lui. On compare les premiers momens du repos qu'il accorde aux agitations qu'en vient d'éprouver ; on pardonne des erreurs, on les éclaire, on en presse le terme ; mais l'indulgence pour ses fautes diminue à mesure qu'on le voit plus affermi, plus maître de ses moyens.

Lors même que le gouvernement s'est établi sous des auspices peu favorables, par cela seul qu'il est gouvernement, il est respecté, il est défendu ; il peut aisément faire passer de ce sentiment à l'affection. Voici à quel prix il peut gagner l'affection du citoyen.

Dans les tems calmes, il ne suffit point au gouvernement de protéger la vie & la liberté des citoyens paisibles pour s'en faire aimer ; mais c'est beaucoup que ce soin au sortir d'une révolution qui vous a fait vivre chaque jour dans les plus mortelles alarmes ; si ces alarmes renouissent, si elles deviennent à chaque instant plus puissantes, si une faction d'assassins renouvelle périodiquement & dans le plus court délai de vastes complots d'incendie & de massacre général, on saura moins de gré au gouvernement d'avoir sauvé le dernier péril, qu'on ne se plaindra à lui de l'avoir laissé naître. On en recherchera, on en retrouvera la cause dans une conduite foible & incertaine, dans des ménagemens pour les chefs de cette faction, dans quelques mauvais choix de fonctionnaires publics, élevés, maintenus avec imprudence & avec opacité. En un mot on reprochera au gouvernement, non seulement tous les fléaux qu'on éprouvera, mais même tous ceux qu'on craint. Protection ferme & intrépide, voilà donc pour le gouvernement le premier garant de l'affection qu'il doit inspirer.

Le second garant de cette affection, c'est l'ordre qu'il aura rétabli. Ce mot d'ordre comprend mille choses qui se réduisent toutes en des termes fort simples : ordre dans l'administration de la justice ; dans une constitution où le pouvoir judiciaire est indépendant, tout le devoir du gouvernement se borne à respecter cette indépendance. Si le gouvernement continuoit d'employer un ministre qui plusieurs fois attaqué cette indépendance, qui a plusieurs fois à cet égard violé la constitution, la décence & l'humanité, le gouvernement s'éloigeroit beaucoup de l'affection publique. Ordonner dans les recettes de l'état un gouvernement qui aura eu à franchir le passage si difficile des valeurs idéales aux valeurs réelles, un gouvernement qui aura assuré à l'état un revenu fondé sur des contributions, méritera une reconnaissance éternelle. Ordre

dans les dépenses : que le gouvernement se montre juste, qu'il cherche à s'absoudre de la nécessité de ne point satisfaire entièrement à ce qu'il doit, en se reprochant chaque jour de ce que lui prescrivent la justice & l'honneur ; qu'il ne se montre point insensible pour aucune classe de ceux qui souffrent ; qu'il ne trompe point le malheur par de fausses promesses ; qu'il ne lui inquite point par des fêtes à-la-fois ridicules & somptueuses ; qu'il cherche à se tirer de l'humiliation des besoins journaliers ; qu'il ne soit plus sous le joug honteux des expédiens & des hommes vils qui les proposent ; s'il est dépendant, il sera toujours injuste ; comment pourra-t-il alors être chéri.

Un troisième garant d'affection pour le gouvernement, c'est la paix qu'il aura rendue à l'Europe & à sa patrie. Heureux le gouvernement qui pourra attacher son nom à cette époque d'une paix générale ! C'est la le titre dont il pourra se couvrir contre ses ennemis, contre tous les détracteurs. Si jamais une voix s'élève pour lui reprocher ses fautes, il aura toujours à lui répondre : *J'ai fait la paix* ; & tous ceux que la paix aura rendus à l'espérance, à l'effet de leur industrie, aux jouissances tranquilles, aux plaisirs purs, s'élèveront & s'uniront en faveur du gouvernement qui aura fait la paix.

LACRETELLE, le jeune.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CHASSEY.

Suite de la séance du 4 vendémiaire.

Desmolin obtient la parole pour une motion d'ordre, il dit :

Citoyens représentans, l'état de détresse où se trouvent presque toutes les parties de l'administration est l'objet continué de vos anxietés. Je viens réveiller ces sollicitudes, loin de les assoupir, & appeler votre attention sur des abus énormes & sur un genre de déprédation révoltant. En ai instruit les ministres, & je vois que leurs efforts ont été vains pour y remédier. Alors je crois qu'il est de mon devoir de vous en faire part. Je ne crains pas de le dire publiquement à la tribune. Il faut que la France entière, qui a déjà été instruite que plusieurs bataillons qui ont été privés quelque tems de leur solde, sache aussi que ce n'est pas votre faute si cette dette première n'a pas été acquittée avec soin ; il faut qu'elle connoisse les soins paternels que vous prenez sans relâche sur ces objets. Et ne craignez pas que cet avis donné à la tribune puisse nuire à la chose publique. Ce n'est ni l'avis ni la publicité qui peut être funeste ; c'est l'abus de lui-même ; & il y a tout lieu de croire que lorsqu'on saura que vous avez les yeux toujours ouverts sur les fraudes & les rapines, les voleurs & les déprédateurs seront plutôt découverts & punis.

Il n'est pas de soins, citoyens représentans, que vous n'ayez pris pour assurer la subsistance des armées & celle de la gendarmerie ; & vous avez dû croire qu'en donnant à l'entreprise leurs fournitures, vous seriez assurés que ces armées, cette gendarmerie qui travaillent sans relâche à repousser & à vaincre les ennemis extérieurs & intérieurs de la république, ne manqueroient jamais ni de leur nourriture, ni de leur habillement, ni de leur solde, cette dette première de l'état.

Cependant j'apprends de l'armée des Côtes-de-l'Océan, supprimée, dit on, en partie, mais encore assez nombreuse pour devoir vous intéresser : j'apprends; dis-je, que cette armée est dans une pénurie épouvantable, & on m'en a dit la cause que je vais vous apprendre à mon tour. Elle vient de l'administration des vivres, fourrages, charrois, &c. &c.

Ces casains de frélons, me dit-on, ne manquent jamais de rien, & toujours au détriment du militaire. Leur nombre dans cette armée est si excessif qu'il y en auroit assez pour dix armées comme celle-là. A Niort, où il n'y a en garnison qu'une compagnie de canonniers, il existe cependant de 13 à 14 cents parties prenantes. Il en est de même par-tout à proportion.

Je suis instruit encore que la gendarmerie dans le département du Gers, & notamment dans les brigades de Saint-Clar & de Lectoure, est dans une désorganisation complète.

La faute vient de ce que les fournisseurs négligent non-seulement de remplir leurs obligations, mais encore de ce qu'ils font des spéculations pour diminuer les rations ou le prix au moins de ces rations. Ils agiotent sur cet objet, & veulent traiter avec les gendarmes pour leur payer en argent, & comme vous le sentez, au plus bas prix possible, les fourrages que les loix leur attribuent, & que les entrepreneurs se sont obligés de leur livrer en nature; ils ont eu l'audace de le proposer même par écrit.

La brigade de Lectoure n'ayant pas voulu traiter en argent, les fournisseurs l'ont laissée dans le dénuement le plus absolu.

Pour nourrir leurs chevaux, pour les entretenir, les gendarmes ont vendu leurs effets; ils ont été réduits à les faire pacager dans les prés. Jugez comme le service pouvoit se faire avec des chevaux peu nourris, & nourris d'herbe fraîche, & comme les gendarmes avoient le tems de faire le service quand il falloit le passer à faire pacager. Je ne m'étonne pas que les brigands dévastent nos contrées, qu'ils échappent aux gendarmes alors même qu'ils les ont sous la main. Le moyen de faire soutenir de grands efforts à un cheval élanqué faute de nourriture?

Toutes les ressources des gendarmes leur ayant enfin manqué, ils ont été forcés de vendre leurs chevaux, en sorte que la brigade de Lectoure est actuellement à pied.

Desmolins demande & le conseil arrête que ces abus seront dénoncés par un message au directoire exécutif, qui rendra compte des mesures qu'il a prises pour les arrêter.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence de ROGER-DUCOZ.

Séance du 4 vendémiaire.

Le conseil reçoit & approuve de suite trois résolutions.

La première porte que les 100 mille livres mises dernièrement à la disposition de la haute-cour de justice, seront délivrées en valeur métallique.

La seconde, qu'en attendant que les contributions de l'an V soient décrétées, les ministères de l'intérieur & de la justice, chacun en ce qui les concerne, ordonnancero-

ront pour le premier trimestre de l'an V les états de dépense que la loi du 28 messidor dernier a misés à la charge des départemens.

La troisième, que les conditions exigées par l'article II du 28 prairial an III, sont purement facultatives & non prohibitives.

Sur le rapport de Charry-la-Fosse, le conseil approuve une résolution qui restreint au bâtiment conventuel le local que le conservateur général des hypothèques occupe dans la maison dite de l'Oratoire, à Paris.

Barbé-Marbois, organe d'une commission, propose de rejeter la résolution du 26 fructidor, relative à l'arrondissement des assignats démonétisés ou bâtonnés.

Cette résolution, dit-il, ne donne aucun moyen de constater les sommes que recevrait la trésorerie, ni celles qu'elle feroit annuler, ce qui ne la rendroit comptable qu'envers elle-même.

Le conseil rejette la résolution.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Séance du 5 septembre.

Bion demande qu'il soit adjoint trois membres à la commission des postes & messageries, & qu'elle présente incessamment une mesure contre l'abus des contre-seings & franchises qui, d'après les états distribués hier, coûtent à l'état plus de 49 millions par an.

Des cris se font entendre hors de la salle. Les députés y courent.

On répand que c'est le représentant du peuple Bellergarde qui se battoit avec un journaliste à la porte du conseil.

Le calme se rétablit. Pelet fait mettre 1500 mille livres à la disposition du ministre des relations extérieures.

Le directoire écrit que consulté sur la mesure proposée hier pour les paiemens du dernier quart des contributions nationales, il l'a trouvée dangereuse & très-difficile à exécuter. — Renvoyé à la commission des finances.

Le conseil entend Joardan & Duprat sur la question intentionnelle posée en matières criminelles; les votes qu'ils présentent sont envoyés à l'examen de la commission, & la discussion ajournée à après-demain.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 5 vendémiaire.

Sur la proposition de Ledanois, au nom d'une commission, le conseil approuve une résolution qui rappelle un arrêté du représentant du peuple Boucherot, du vendémiaire, an 2.

Bourse du 5 vendémiaire.

Mandat, 3 liv. 13 s., 14, 12, 11 1/2, 12, 13, 11.

Anatomie Philosophique et raisonnée, pour servir d'introduction à l'histoire Naturelle. Par le citoyen Hauchecorne, ci-devant professeur de philosophie de l'Université de Paris; 2 vol. in-8°; 7 liv. & 9 liv. francs de port. A Paris, chez Delaplace, libraire, rue de Sorbonne, n°. 376.

Cet ouvrage est plutôt encore un traité élémentaire de physiologie